



Litige employeur, salaire impayé et problème divers lié au contrat

Par **tommy93**, le **13/02/2008** à **12:56**

Courrier du Mercedi 13 février 2008

J'ai été embauché en contrat CDD en tant que plombier dans une entreprise située à Nanterre 92 le 17 décembre 2007 (l'entreprise indiquée sur le contrat de travail, mais après vérification de l'entreprise celle-ci est enregistrée à la chambre des métiers de Ermont 95120), et le terme de mon contrat est fixé au 30 juin 2008 et je demeure à Gagny 93.

Voici mon problème.

J'ai débuté un chantier en plomberie sanitaire à Rosny-sous-Bois le 17 décembre - lieu où a été fait mon contrat.

Pour des motifs d'ordre professionnel le chantier a été arrêté et retiré à mon patron (sous traitance) le 04 février à 12h30 celui-ci nous a dit de rentrer à notre domicile n'ayant dans l'immédiat aucun chantier à nous fournir.

Depuis je suis sans nouvelle de lui et je n'ai pas touché ma paie et bulletin de paie de janvier.

Un recommandé avec accusé de réception lui a été notifié pour lui demander ma paie et bulletin de salaire de janvier ainsi que les heures supplémentaires en rapport du contrat à 35 heures non pointées, donc obligé de fournir des preuves difficiles à mettre en place, voir impossible à prouver, un courrier a été aussi envoyé à l'inspection du travail en y indiquant les faits actuels.

Je vous remercie de m'indiquer rapidement les démarches à suivre, car je me retrouve dans l'impossibilité d'occuper un autre emploi du fait du CDD à terme du 30 juin et qu'actuellement je suis dans une situation financière de banque catastrophique et que j'ai 3 enfants à charge.

Philippe GONTIER

Adresse mail: gpmat@wanaoo.fr

Merci à vous tous de me renseigner